

(À rappeler dans toute correspondance)

Dossier numéro DP 27426 23 A0014

Date de dépôt : 07/04/2023

Demandeur : Monsieur Eric GIUSTI

Pour :
Réfection de toiture à l'identiques et pose d'un
Velux

Adresse du terrain :
1 bis rue de la côte Blanche
27830 NEAUFLES-SAINT-MARTIN

Cadastré : AD375

CERTIFICAT TACITE D'UNE DECLARATION PREALABLE PORTANT SUR UNE MAISON INDIVIDUELLE

Délivré par le Maire au nom de la commune de Neaufles-Saint-Martin

Le maire de la commune de Neaufles-Saint-Martin, certifie que Monsieur Eric GIUSTI est titulaire d'une déclaration préalable enregistrée sous le numéro DP 27426 23 A0014 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 07/04/2023.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Neaufles-Saint-Martin,
le 12 mai 2023
Prénom, nom, qualité du signataire

Jean-Pierre FONDRILLE, Maire

